



COMMUNE DE LEYSIN

LA MUNICIPALITE

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la Commune de Leysin

agissant en vertu de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 25 septembre 2025, le Conseil communal a adopté

le préavis municipal no 03/2025 du 23 avril 2025 relatif au

RÈGLEMENT ET TARIF DES ÉMOLUMENTS DU CONTRÔLE DES HABITANTS

et a décidé

- 1) D'adopter le règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants,
- 2) De déléguer la compétence d'adaptation tarifaire à la Municipalité,
- 3) De fixer son entrée en vigueur dès son approbation par la Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation et du sport.

La présente décision doit encore faire l'objet d'une approbation par le Canton. Une seconde publication aura lieu en temps utile. Le délai référendaire de 10 jours courra dès cette nouvelle publication.

Leysin, le 26 septembre 2025

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

J. Udriot
Jean-Marc Udriot

J. Bonvin
Jean-Jacques Bonvin